

Histoire de la pensée juridique

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours porte sur l'histoire des conceptions absolues de la souveraineté de l'Etat et sur la négation du Droit international par les premiers penseurs « modernes » de la politique (Machiavel, Hobbes, Spinoza, desquels Bodin est rapproché), puis sur la critique de cette première vague moderne par Rousseau. Les trois grandes traditions intellectuelles relatives aux rapports de l'Etat et du Droit international sont abordées à travers Rousseau et en introduction.

Évaluation

Examen terminal écrit